



## Commune de La Pesse

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

## Conseil Municipal du lundi 14 novembre 2022

**Étaient présents :** Claude MERCIER, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER, Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Benjamin SEVESSAND, Sandrine GIROD, Olivier ROYDOR, Jean-Christophe LEONARD

**Pouvoirs :**

**Absents :** Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Grégoire JUBERT

**Secrétaire de séance :** Anthony HAREL

Numéro	Objet	Résumé	Décision
056/2022	Convention Natura 2000 Ilot de senescence	Action menée avec le PNR du Haut-Jura pour instauration d'un îlot de vieillissement sur 7,5 ha de la forêt communale	9 voix Pour
057/2022	Budget assainissement 966 : DM n°01/2022 - Annulation de la délibération du 03/10/2022	La régularisation de la TVA sur les dépenses et recettes de fonctionnement ne débutera qu'à l'exercice 2022. Il n'y a donc plus besoin de décision modificative sur ce point.	9 voix Pour
058/2022	Budget assainissement 966 : DM n°02/2022 - Révision de crédits pour régularisation de la TVA en section d'investissement	La facture d'investissement REALITES ENVIRONNEMENT de 2021 doit être annulée puis réemise HT+TVA pour régularisation sur la déclaration de TVA annuelle 2022	9 voix Pour
059/2022	Tarifs des redevances assainissement pour la facturation 2022 – Annule et remplace les délibérations du 06/04/2021 et du 14/03/2022	Monsieur le Maire va adresser un courrier aux raccordés sur le sujet de l'assujettissement à la TVA des tarifs de redevances d'assainissement.	9 voix Pour
060/2022	Travaux de rénovation logements Fruitière - Phase 2 : Plan de financement	La phase 2 est estimée à 52 270 € HT. Le dossier est subventionnable à 33% par le Département et 8% par la Comm. Comm. HJSC, soit un autofinancement de 30 839.30 € HT.	8 voix Pour 1 Absention
061/2022	Acquisition des parcelles bordant la voie communale n°6 Route du Cernois par la commune pour réactualisation de la délibération prise le 8 avril 1984	20 nouvelles parcelles ont été bornées en 1984 suite aux travaux d'élargissement de la voie mais les actes notariés n'ont pas été faits. Le prix de vente est réactualisé à 1 € la parcelle, frais de notaires à la charge de l'acheteur.	9 voix Pour

062/2022	Indemnités allouées au perchman/perchwoman	Montants inchangés à 2021 : Indemnité technique 39.35 € par jour non travaillé ou 275.40 € la semaine complète non travaillée en vacances scolaires et indemnité d'astreinte week-end 116,20 € 8 fois pendant les vacances scolaires	9 voix Pour
063/2022	Convention de déneigement manuel avec le prestataire privé EARL du Pré Gaillard	Aucune candidature reçue. Recours à un prestataire privé : EARL du Pré Gaillard au tarif horaire de 44 € TTC	9 voix Pour
064/2022	Indemnités allouées à l'employé communal	Montants inchangés à 2021 : Indemnité d'astreinte semaine 275.40 € 9 fois et Indemnité d'astreinte week-end 116,20 € 9 fois du 01/12/22 au 31/03/23	9 voix Pour
065/2022	Convention de déneigement avec le prestataire privé AD-MECA	Tarifs 2022/2023 : V.C. 07 (à l'Enquerne) : 23,00 €/HT le passage, soit 25,30 € TTC, étrave : 89,00 € HT/heure, soit 97,90 € TTC et fraisage : 111,00 € HT/heure, soit 122,10 € TTC	9 voix Pour
066/2022	Convention de déneigement avec le prestataire privé ETARF BALANDRAS	Tarifs 2022/2023 : Etrave : 95,00 € HT/heure, soit 104,50 € TTC, fraise : 110,00 € HT/heure, soit 121,00 € TTC	9 voix Pour
067/2022	Locations saisonnières des studios du bâtiment Relais des Skieurs	L'office du tourisme, la Comm. Comm. HJSC et la SCIC ALVEOLES recherchent des logements pour leurs saisonniers. Il est décidé de remettre en location les studios jusqu'en mars 2023 pour répondre à ces demandes.	9 voix Pour
068/2022	Association des Maires de France : Motion du conseil municipal sur les finances locales des collectivités face à la crise économique, financière et énergétique	D'après le modèle transmis par l'AMF, les élus transmettront une motion au Préfet du Jura et aux parlementaires du département pour alerter sur la situation des communes	9 voix Pour

La Pesse, le 22/11/2022